



bimedoc

Release note
Bimedoc Expert

Version 1.62.0

Ces notes de mise à jour informent l'utilisateur des nouveautés et améliorations apportées dans Bimedoc Expert 1.62.0, ainsi que des problématiques connues à prendre en considération.

Ceci est un document électronique dont une copie peut être téléchargée à partir de www.bimedoc.com/release-note. Des copies imprimées de la notice d'utilisation et des notes de mise à jour sont disponibles gratuitement à la demande.

Les notes de mise à jour et l'application elle-même sont protégées par des droits d'auteur, et tous les droits sont réservés par Bimedoc. Ni le logiciel, ni la notice d'utilisation ne peuvent être de toute manière copiés ou reproduits sans le consentement préalable écrit de Bimedoc qui se réserve le droit d'y apporter des changements et améliorations au logiciel et au manuel à tout moment.

Bimedoc et le logo Bimedoc sont des marques déposées de Bimedoc.

Les marques tierces utilisées ici sont la propriété de leurs propriétaires respectifs, qui ne sont pas affiliés avec Bimedoc.

1. Introduction.....	1
2. Documentation associée.....	1
3. Plainte et incidents sérieux.....	2
4. Nouveautés et améliorations.....	2
4.1. Nouvelles fonctionnalités mises en oeuvre dans Bimedoc Expert.....	2
4.2. Problèmes résolus et améliorations mineures dans la version.....	2
5. Problèmes connus.....	2
6. Assistance.....	3

1. Introduction

Ce document contient les notes de version publiques pour Bimedoc Expert. Il fournit une liste des nouvelles fonctionnalités, des améliorations et des corrections de problèmes depuis la dernière version.

Ce document inclut également des problèmes connus. Chaque utilisateur doit être familier avec ces problèmes connus. Contacter le fabricant pour toutes questions à propos du contenu.

2. Documentation associée

L'ensemble des notes de versions de Bimedoc Expert peuvent être retrouvées ici : www.bimedoc.com/release-note

La notice utilisateur, destiné à assister l'utilisateur dans l'utilisation du logiciel, est disponible à partir du logiciel directement ou peut être retrouvées ici : https://www.bimedoc.com/notice_utilisation/

Les messages d'avertissement sont énumérés dans la notice d'utilisation. Les messages d'avertissements décrivent clairement les utilisateurs prévus, les limitations dans la plateforme et les risques que peuvent entraîner les changements au logiciel.

3. Plainte et incidents sérieux

Tout dysfonctionnement ou incident en lien avec les dispositifs médicaux doivent être notifiés à l'adresse contact@bimedoc.com.

Tout incident grave survenu en lien avec le dispositif médical doit faire l'objet d'une notification de votre part à l'autorité compétente de l'État membre dans lequel vous êtes établi.

4. Nouveautés et améliorations

4.1. Nouvelles fonctionnalités mises en oeuvre dans Bimedoc Expert

Pas de nouvelle fonctionnalité mise en oeuvre dans cette version

4.2. Problèmes résolues et améliorations mineures dans la version

Changement de fournisseurs de bases de données des médicaments

Bimedoc Expert s'appuie sur une base de données agréée par la haute autorité de santé pour avoir accès à la liste des médicaments commercialisés sur le territoire français et accéder aux informations sur ces différents médicaments dans le but de pouvoir calculer les doses par prise et les doses journalières.

Le nouveau fournisseur de base de données des médicaments est la société Thesorimed.

Il est possible de retrouver dans la notice d'utilisation la liste des traitements pour lesquels le calcul des doses par prise et des doses journalières est possible (https://www.bimedoc.com/notice_utilisation/).

Nous avons également clarifié le message d'alerte pour une meilleure lisibilité par l'utilisateur lorsque le calcul des doses par prises et journalières n'est pas possible.

5. Problèmes connus

Il n'y a pas de problème connu relatif à la sécurité du patient dans Bimedoc Expert.

6. Assistance

Contactez l'une des adresses ci-dessous pour obtenir le service, le support ou si vous avez toutes autres questions.

Le 08 décembre 2025



Pierre Renaudin

Personne Chargée de Veiller au Respect de la Réglementation